

SIGNATURE DE LA CONVENTION-CADRE

ENTRE LE RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LYON ET L'UNIVERSITE

4 OCTOBRE 2013

ÉCHANGEONS NOS ENSEIGNEMENTS

« Vers une communauté d'échanges de pratiques pédagogiques »



Les cordées de la réussite - 7 février 2013

SOMMAIRE

I – La convention

Page 2

- 1 – Le projet « Echangeons nos enseignements »
- 2 – Les objectifs du projet
- 3 – L'évolution du projet

II – Les différentes actions Lycées/université

Page 7

- 1 – Les cordées de la réussite
- 2 - L'Université rencontre les familles
- 3 – L'Université rencontre les professeurs de lycée et les personnels des CIO
- 4 – Le dispositif APEL (parrainage)
- 5 – Forum de l'Enseignement supérieur
- 6 – Les Portes ouvertes

III – Les outils d'information

Page 14

- 1 – Le Mémo à destination des nouveaux bacheliers
- 2 – Le guide des formations et de la vie étudiante
- 3 – APB (infoline, accompagnement)

Contacts

Page 18



I – LA CONVENTION

1 – Le projet « Echangeons nos enseignements »

Un projet inédit et novateur

La charte d'engagement « pour une meilleure articulation de la transition entre l'enseignement secondaire et des études supérieures réussies » s'inscrit dans la mise en place de projets sur la présentation des formations post baccalauréat et la préparation des lycéens à la poursuite d'études.

Ce contexte est favorable à Saint-Etienne car il s'appuie sur des collaborations fructueuses développées depuis plusieurs années entre différents acteurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur : cordées de la réussite, forum de l'enseignement supérieur, conférences à destination d'élèves de lycée, salon de l'étudiant de Saint-Etienne, parrainage de lycéens par des étudiants, journée portes-ouvertes du supérieur.

Dans ce cadre, l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne et les lycées volontaires du département de la Loire se proposent, au cours de l'année scolaire 2013-2014, de renforcer les actions actuellement menées par une expérimentation d'échanges de service entre enseignants de lycée et enseignants du premier cycle universitaire.

La présente convention a pour objet d'organiser ces échanges entre enseignants volontaires sur la base d'une parité horaire sans aucun flux financier entre les parties signataires.

Le projet doit concerner une action réciproque d'une durée comprise en 20 et 30 heures, pour le total de l'action, se déroulant sur la période d'un semestre de l'année 2013-2014. Les professeurs coopèrent et finalisent des contenus pédagogiques de manière libre, dans le respect des obligations déontologiques et éthiques à l'exercice du métier d'enseignant dans leur structure respective, des programmes et des projets d'établissement.

- En lycée : aide et accompagnement personnalisé, auprès d'élèves en effectif réduit ou groupe classe, informations sur les études universitaires, approfondissements, cours, TP, présentation de la méthodologie universitaire, conférences, participation à l'encadrement de projets, etc...
- À l'université : cours, TP ou TD, accompagnement, soutien, en licence, et particulièrement en L1 ou DUT 1.

2 – Les objectifs du projet

L'objectif est de permettre aux enseignants du secondaire et du supérieur de renforcer leur connaissance des publics scolaire et universitaire, de mieux appréhender les exigences du lycée et de l'université, et d'enrichir leurs pratiques pédagogiques respectives pour mieux répondre aux besoins de formation des jeunes lycéens et étudiants et pour créer une « communauté d'échanges de pratiques pédagogiques ».

L'idée de ce projet est la multiplication des échanges pédagogiques afin de nourrir la construction d'une « communauté enseignante -3/+3 » afin de faire en sorte que le continuum ne se restreigne pas à des échanges entre étudiants et lycéens ou entre lycéens et enseignants du supérieur. En effet, il est également question d'échanges entre enseignants du secondaire et du supérieur sur le fond des récentes évolutions des programmes et des approches pédagogiques entreprises au lycée.

Il ne s'agit en aucun cas de modifier le contenu prévu par les cadres pédagogiques, aussi bien côté lycées, qu'au sein des composantes universitaires. L'intérêt est de proposer à des enseignants du secondaire et du supérieur de s'investir dans un projet fédérateur permettant une véritable coopération pédagogique.

3 – L'évolution du projet

Le 28 mai dernier l'Université Jean-Monnet accueillait différents acteurs pour lancer un projet intitulé « Expérimenter des échanges de service Lycées/UJM pour mieux préparer les élèves à devenir étudiants ».

Plus de 40 personnes se sont mobilisées. Parmi elles, le Directeur Académique des enseignants de l'éducation nationale, des proviseurs de lycées, le CIO de Saint-Étienne, des enseignants de différents lycées et des collègues enseignants des différentes composantes universitaires roannaises et Stéphanoises.

Des ateliers de discussions en groupes thématiques ont permis d'esquisser les premiers projets d'échanges pédagogiques de la rentrée.

Sa mise en œuvre :

La forme des services échangés est diversifiée : enseignement disciplinaire, présentation de l'approche méthodologique universitaire, mini-conférences en lien avec le champ disciplinaire, expositions servant d'appui à des activités pédagogiques, accompagnement personnalisé des élèves, etc.

Rentrée 2013/2014, 13 projets :

4 Lycées, 6 composantes de l'Université Jean-Monnet, et donc 34 enseignants vont échanger 260 heures de travail dans les disciplines suivantes : les mathématiques, l'économie, la biologie, la sociologie, la physique-chimie, les langues : anglais & espagnol. Les actions pédagogiques revêtiront différentes formes des conférences thématiques, des actions de sensibilisation au développement durable, des travaux pratiques, des séances de soutien, de l'accompagnement personnalisé, des préparations d'exposés, ou encore des cours de travaux dirigés plus traditionnels.

LYCEE	Composante UJM (*)	Discipline	Niveau-Lycée / filière UJM	Volume-horaire échangé	Nombre d'enseignants concernés
G-BRASSENS-Rive-de-Gier	ALL	Espagnol	1 ^{ère} -ES-/L3-LLCE	10-heures	2
G-BRASSENS-Rive-de-Gier	FST	Mathématiques	Term-S-/L1-ST	4-heures	2
G-BRASSENS-Rive-de-Gier	IAE	Economie	Term-ES-/L1-Eco-Gestion	4-heures	2
C-FAURIEL-Saint-Etienne	FST	Biologie	1 ^{ère} -S-/L3-Bio	4-heures	3
C-FAURIEL-Saint-Etienne	IAE	Economie	1 ^{ère} -ES-/L1-Eco-Gestion	5-heures	2
C-FAURIEL-Saint-Etienne	FST	Mathématiques	Term-S-/L1-ST	6-heures	2
C-FAURIEL-Saint-Etienne	FST	Anglais et Biologie	1 ^{ère} -S et Term-S-/L1 ou L2	6-heures	3
C-FAURIEL-Saint-Etienne	ALL	Espagnol	Term-L-Euro-/L2-LLCE	10-heures	3
Honoré-D'URFE-Saint-Etienne	FST	Biologie	1 ^{ère} -S-/L3-Biologie	10h00	3
Honoré-D'URFE-Saint-Etienne	FST	Mathématiques	1 ^{ère} -S-/L1 ou L2	8-heures	2
Honoré-D'URFE-Saint-Etienne	IUT-SE	Physique et Chimie	1 ^{ère} -STL et 1 ^{ère} -S / DUT-1 et 2 en MPH et GBGE	12-heures	4
Albert-THOMAS-Roanne	IUT-R	Mathématiques et AP	1 ^{ère} -ES et STMG / DUT-QLIO et DUT-GIM	10h en Maths 20 à 40h en AP	5
Albert-THOMAS-Roanne	CUR	Sociologie	Term-ES-/L1-AES du CUR	10-heures	2

(*) : ALL = Faculté Arts Lettres Langues ; FST = Faculté des Sciences et Techniques ; IAE = Institut d'Administration des Entreprises ; IUT-SE = IUT de Saint-Etienne ; IUT-R = IUT de Roanne ; CUR = Centre Universitaire Roannais



II – LES DIFFERENTES ACTIONS

LYCEES/UJM

Les différentes actions Lycées/UJM

1 – Les cordées de la réussite

Lancée en 2008 dans le cadre de la dynamique interministérielle Espoir Banlieue, les cordées de la réussite* reposent sur des partenariats établis entre un ou des établissements d'enseignement supérieur et des lycées ou collèges situés dans des quartiers prioritaires des villes ou dans des territoires ruraux excentrés. Elles ont pour principal objectif de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur à des jeunes qui, « en raison de leur origine sociale ou territoriale, brident leur ambition scolaire ou ne disposent pas de toutes les clés pour s'engager avec succès dans une formation longue ».

L'Université Jean-Monnet, très attachée d'une part au tissage et à la pérennisation de ses liens avec les établissements d'enseignement secondaire et d'autre part à la notion d'égalité des chances, a vu en ce dispositif dont elle est « tête de cordées » labellisée en mars 2012, un champ d'action supplémentaire. Depuis elle travaille en collaboration avec les lycées ligériens Albert-Camus (Firminy), L'Astrée (Boën), Jean-Monnet (Saint-Étienne) et les collèges de la cité scolaire l'Astrée (Boën) et du Portail rouge (Saint-Étienne) -établissements sources- en proposant aux lycéens et collégiens de mieux appréhender la réalité des études universitaires, de découvrir les métiers scientifiques ou de simplement se familiariser avec les sciences et leurs applications.

Les objectifs de l'action :

- **Donner envie à des lycéens d'envisager des études à l'université** et plus particulièrement au sein de la faculté des Sciences et Techniques.
- **Développer l'ambition des élèves, leur motivation et les informer au mieux** pour qu'ils puissent envisager sereinement et en connaissance de cause la voie des études longues.

Actions menées et à venir :

La première action 2013 organisée dans le cadre des cordées de la réussite(*) a eu lieu le jeudi 07 février à la Faculté des Sciences et Techniques qui a accueilli de 9h00 à 11h30, 300 élèves des lycées Albert-Camus (Firminy), l'Astrée (Boën), Jean-Monnet et Honoré-d'Urfé (Saint-Etienne) pour une table ronde sur le thème « Etudes et métiers scientifiques ».

Les prochaines actions se dérouleront de janvier à juin 2014.

(*) avec le soutien de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acisé).

2 – L'Université rencontre les familles

Depuis deux ans, l'Université Jean-Monnet a lancé l'opération « l'Université rencontre les familles. Cette approche du monde universitaire est proposée aux parents d'élèves en soirée.

Les objectifs de l'action :

- Informer au plus près de la population dans les zones géographiquement, culturellement et socialement éloignées de l'enseignement supérieur.
- Présenter l'offre de formation de l'Université et les nombreux dispositifs d'accompagnement vers la réussite et de préparation à l'insertion professionnelle de l'ensemble des étudiants.

Ces rencontres débiteront en novembre prochain.

10 soirées sont prévues dans la LOIRE et dans certains départements limitrophes.

3 – L'Université rencontre les professeurs de lycée et les personnels des CIO

En accord avec le rectorat de l'académie de Lyon, depuis janvier dernier, l'Université Jean-Monnet a organisé cinq réunions d'information et d'échanges avec les professeurs de lycée et les personnels des CIO.

Ce sont plus de 200 personnes qui ont été renseignées sur les mutations de l'Université, ses nouvelles formations, les actions menées en matière d'orientation, d'aide à la réussite et d'insertion professionnelle.

L'objectif est d'informer ces acteurs sur :

- l'organisation de l'université
- son offre de formations
- les contenus des enseignements
- les dispositifs d'aide à la réussite
- Les dispositions de préparation à l'insertion professionnelle
- les services de l'université.

Les différentes actions Lycées/UJM

4 – Le dispositif APEL

Accompagnement au projet d'études des lycéens par des étudiants

Depuis quelques temps, l'UJM propose à quelques étudiants de parrainer des lycéens. Pendant une journée, ils leur font découvrir leur environnement : les campus, les BU, le resto U, et leurs cours.

Près de 100 demandes de parrainage traitées l'an passé :

LOIRE	67	RHONE	7
Albert Camus (42 - Firminy)	4	Aragon (69 - Givors)	2
Albert Thomas (42 - Roanne)	1	Blaise Pascal (69 - Charbonnières)	2
Beauregard (42 - montbrison)	7	Parc Chabrières (69 - Oullins)	1
Boën (42 - Boën)	1	René Cassin (69 - Tarare)	1
Carnot (42 - Roanne)	4	??? (69 - Villefranche)	1
Chervé (42 - Roanne)	5		
Claude Fauriel (42 - Saint-Etienne)	5	HAUTE LOIRE	9
Claude Lebois (42 - Saint Chamond)	2	Simone Weil (43 - Le Puy en Velay)	2
du Forez (42 - Feurs)	2	Léonard de Vinci (43 - Monistrol)	6
François Mauriac (42 - Andrézieux Bouthéon)	4	Notre Dame du Château (43 - Monistrol)	1
Georges Brassens (42 - Rive de Gier)	2		
Honoré d'Urfé (42 - Saint-Etienne)	5	ARDECHE	3
Jacob Holtzer (42 - Firminy)	2	Sacré Cœur (07 - Tournon)	1
Jean Monnet (42 - Saint-Etienne)	1	Saint Denis (07 - Annonay)	1
Jean Puy (42 - Roanne)	1	Gabriel Faure (07 - Tournon)	1
Jérémie de la rue (42 - Charlieu)	3		
Notre Dame de Valbenoite (42 - saint-Etienne)	3	ISERE	4
Saint Paul (42 - Saint-Etienne)	3	Saint Romain en Gal (38 - Vienne)	1
Saint Paul (42 - Roanne)	4	Institution Robin (38 - Vienne)	3
Saint-Michel (42 - Saint-Etienne)	2		
Simone Weil (42 - St Priest en Jarez)	4	AUTRES DEPARTEMENTS	3
St Louis Ste Barbe (42 - Saint-Etienne)	2	des 3 Sources (26 - Bourg les Valence)	1
		Jeanne d'Arc (71 - Paray le Monial)	1
		du Val de Saone (01 - Trévoux)	1

Les objectifs de l'action :

- Permettre aux lycéens de se familiariser avec le monde universitaire.
- Aider les élèves à se projeter...et donc à se préparer à devenir des étudiants.

5 – Le Forum de l'Enseignement supérieur

Destiné aux lycéens, ce Forum regroupe en un même site (le centre de congrès Fauriel à Saint-Etienne) **les formations post-bac de la région Loire-Sud et Loire-Centre**. Les établissements publics et privés sous contrat d'enseignement supérieur Loire centre et Loire Sud se regroupent pour accueillir près de 5000 lycéens de Premières sur deux journées, **cette opération commune est unique en France**.

Outre des entretiens personnalisés avec des enseignants, des étudiants, et/ ou des conseillers d'orientation psychologues (stands au rez-de-chaussée), **les lycéens peuvent assister à des conférences données par des professionnels autour de deux grands axes les Métiers et les Formations**.

Le Forum de l'Enseignement supérieur ouvre ses portes aux familles et aux élèves de Terminales en semi-nocturne pour leur proposer deux conférences, par exemple « S'adapter à l'enseignement supérieur » et « APB (admission post-bac) : comprendre les rouages et connaître les différentes voies des études » en janvier dernier.

L'espace stands, toujours présent, s'adapte aux questions très pratiques sur les bourses, le logement, la vie étudiante, ou encore le transport.

Objectif :

- Une meilleure lisibilité de l'offre de formation du territoire

Prochain Forum de l'Enseignement supérieur les 23 et 24 janvier 2014

6 – Les Portes ouvertes

L'Université Jean-Monnet, Saint-Étienne (Facultés d'Arts Lettres Langues, de Droit, de Médecine, de Sciences, des Sciences Humaines et Sociales, ISEAG IAE, IUT de Saint-Etienne, Telecom Saint-Étienne, le Centre Universitaire Roannais et l'IUT de Roanne) **accueille chaque année les lycéens, les étudiants et leurs familles au mois de février 2013 lors de la journée portes ouvertes de l'enseignement supérieur public et privé sous contrat des bassins Loire centre et Loire sud.**

L'objectif est de connaître les différentes filières et formations de l'UJM (Licences, Masters, D.U.) pour construire un projet professionnel et de s'informer sur toutes les problématiques liées à la vie étudiante (logement, restauration, sport universitaire, activités culturelles...). Au cours de cette journée, le public aura l'opportunité :

- de rencontrer des responsables de formation, des étudiants, des professionnels de l'information et de l'orientation ;
- d'observer les installations et les équipements techniques ;
- de participer à des cours ou à des séances de travaux dirigés et de travaux pratiques ou des conférences ;
- de suivre les visites guidées des campus.

Les prochaines portes ouvertes se dérouleront le 19 février 2014.



III – LES OUTILS D'INFORMATION

1 – Le Mémo à destination des nouveaux bacheliers

Ce document aide le nouvel ou futur étudiant à choisir sa filière.

Il l'informe sur les taux de réussite* en fonction des séries de baccalauréat, et lui donne des précisions sur ce qui est attendu des étudiants dans les parcours « Licences » proposés à l'Université Jean-Monnet.

*Les taux de réussite donnés sont calculés par rapport aux « présents aux examens » (selon la définition du Ministère : un étudiant est considéré comme présent à l'examen s'il a obtenu une note >0 au cours de l'année)

Quel type de baccalauréat pour réussir ?

Si tous les types de baccalauréat permettent d'entrer à l'université, il faut savoir que les chances de réussite sont bien différentes d'une série de baccalauréat à l'autre, et qu'un bac pro ne permet pas de réussir en licence ou en Première Année Commune des Etudes de Santé à l'Université, sauf cas exceptionnel.

Les chiffres donnés dans ce document mettent en évidence la diversité des chances de réussite pour un nouveau bachelier, compte tenu de son bac d'origine et de sa filière d'inscription à l'Université Jean Monnet. **

** Enquête « Résultats à l'issue de la 1ère année de licence des bacheliers 2010 » réalisée par L'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université Jean Monnet en Juillet 2012.

2 – Le guide des formations et de la vie étudiante

Le «Guide des formations et de la vie étudiante » permet d'une part de découvrir l'Université Jean-Monnet : sa pluridisciplinarité avec santé, son environnement socio-économique, sa vie étudiante, etc.

Ce guide est un outil indispensable qui permet à chaque étudiant de découvrir ce qui caractérise chacune de nos formations (objectifs, compétences acquises, poursuite d'études, débouchés, etc.) et ainsi de trouver celle qui est la plus en adéquation avec son projet d'études et son projet professionnel.

Le bien-être des étudiants est un facteur clé de leur réussite future, l'UJM est soucieuse d'offrir une bonne qualité de vie sur le plan de la santé, de l'accès à la culture, de la pratique sportive, ou de la prise en compte de l'engagement citoyen...

Les outils d'information

3 – Admission post-bac

Infoline & accompagnement

Un seul site

Ce dispositif a été mis en place pour simplifier les démarches en regroupant sur un seul site l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur.

A partir de cet outil, il est possible :

- d'obtenir de l'information sur les formations qui participent à la procédure
- de rechercher les formations qui vous intéressent
- de se renseigner sur les établissements (liens avec leur site)
- d'émettre des vœux de poursuite d'études
- de suivre le dossier de candidature

Une aide à l'orientation

Grâce à la procédure de demande de conseil, chaque candidat à une formation en université pourra bénéficier d'un conseil individualisé et objectif, quant à la pertinence de ses choix de filières, en relation avec son parcours scolaire et son projet professionnel. Ceci avec l'objectif premier de lui offrir les meilleures chances de réussite.



CONTACTS

Michèle BUSNEL, Directrice de la Communication de l'UJM

☎ 04 77 42 17 02

✉ michele.busnel@univ-st-etienne.fr

**Jean-Luc FUGIT, Vice-président délégué à l'Orientation, l'Insertion Professionnelle
et la Réussite Etudiante**

✉ jean.luc.fugit@univ-st-etienne.fr

Université Jean-Monnet, Saint-Étienne
10, Rue Tréfilerie
CS 82301
42023 Saint-Etienne Cedex 2